Packs optionnels

Vous souhaitez renforcer vos garanties ? Souscrivez jusqu'à 3 packs optionnels avec les niveaux de garanties 2, 3 ,4 et 5. Les prises en charge s'entendent dans les limites prévues dans la garantie de base souscrite.

Bien-être & Prévention 2

Cures thermales - *Par an*	+200€
Forfait médecines douces (e) - *Par séance*	+20€
Pharmacie prescrite non remboursée et automédication (g) - *Par an*	50€
Forfait prévention - Dépistage non pris en charge par le RO** : cancers (col de l'utérus, côlon, sein), du glaucome, troubles de l'audition - *Par an*	50€
Abonnement sportif : Licence, club, association et abonnement en salle de sport (h) - *Par an*	50€

(e) Ostéopathie, chiropractie, acupuncture, étiopathie, homéopathie, naturopathie, podologie/pédicure, diététicien/nutritionniste et hypnose thérapeutique.
(g) Automédication : pharmacie non prescrite non remboursée. (Médicaments inscrits au répertoire VIDAL).
(h) Remboursement sur présentation d'une licence ou d'un abonnement acquitté dont la date a débuté postérieurement à la prise de garantie.
** RO : Régime obligatoire

TG_Bien-être et Prévention 2_202510_6

LE TRI + FACILE BAC DE TRI

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Le contrat **Bien-être et Prévention 2** sous marque Apivia est assuré par **Macif Santé Prévoyance**, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort.
Le contrat est distribué par le réseau d'Apivia Courtage - SAS au capital de 20 000 000 € - RCS Tours 490 625 662 - Siège social : 108 rue Ronsard 37100 Tours - ORIAS n° 09 051 617 (www.orias.fr). Exerce sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

APIVIA par Macif